Bien vieillir chez Vivest



je dis oui



Introduction

Le pourcentage de locataires âgés de 60 ans et plus représente 32% de la totalité des ménages résidant au sein du parc locatif de Vivest. Un constat accentué sur certains territoires tels que ceux de l'agence de Forbach où le pourcentage atteint 42%.

Ces ménages souhaitent rester dans leur logement ou leur quartier le plus longtemps possible. Au-delà de l'indépendance, des liens sociaux, amicaux et des repères qu'ils souhaitent conserver dans leur environnement proche, ils ne disposent pas toujours des ressources leur permettant d'intégrer une résidence services souvent onéreuse.

Outre la question de l'habitat, Vivest souhaite garantir le maintien du lien social pour ces ménages les plus fragiles majoritairement isolés (60% d'entre eux), pourcentage qui augmente au fur à mesure que l'âge avance (79% de ménages isolés parmi les 90 ans et plus).

La crise sanitaire a mis en exergue la solitude et l'isolement ressentis par de plus en plus de personnes, accentuant la nécessité de tisser des partenariats étroits avec les structures locales. Celles-ci permettent d'apporter des réponses adaptées aux plus vulnérables et de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.

Depuis 3 ans, Vivest s'est attelée à mettre en place un plan d'actions défini selon 4 axes :

- Le repérage des publics les plus vulnérables, et la construction de partenariats pour le développement d'une offre servicielle et d'animation dédiée.
- L'adaptation des logements et l'accompagnement au maintien dans le logement.
- Le développement d'une offre nouvelle dédiée et adaptée, tant en neuf qu'en réhabilitation, et l'accompagnement du parcours résidentiel.
- L'accompagnement des séniors dans la prise en compte des difficultés financières.

Trois engagements sont nés de ce plan d'action.

Nos engagements

- Favoriser le bien vieillir à domicile par le développement d'une offre nouvelle permettant de répondre à la diversité des besoins sur les territoires.
- Pratiquer une gestion locative adaptée afin d'accompagner les séniors en situation de fragilité sociale.
- Accompagner et proposer des services personnalisés.

Favoriser le bien vieillir à domicile par le développement d'une offre nouvelle pour répondre à la diversité des besoins sur les territoires



Nos actions

- Désigner un référent politique séniors au sein de Vivest.
- Définir un cahier des charges des recommandations en termes de modèles d'habitat :
 - Résidences intergénérationnelles.
 - Résidences séniors gérées.
 - Pavillons séniors.
 - Logements 100% adaptés PMR.
- Adapter l'offre existante : aménagement d'une douche à la place de la baignoire dans le cadre des réhabilitations ou à la demande.
- Recenser le patrimoine accessible et adapté.

Nos réalisations

406 logements regroupés dans 9 résidences gérées, dédiées aux séniors.

22 programmes immobiliers, soit **298** logements dédiés aux séniors dans le parc classique.

La construction en 2025 de :

- 3 nouvelles résidences intergénérationnelles gérées, pour un total de **277** logements.
- 8 programmes immobiliers représentant **138** logements dans le parc classique.

Plus de **100** adaptations de logement par an.

10% du patrimoine rendu accessible par des travaux supplémentaires chaque année.

10% de logements PMR prévus dans les nouvelles constructions.



Pratiquer une gestion locative adaptée afin d'accompagner les séniors en situation de fragilité sociale



Nos actions

- Former 100% des équipes de proximité au repérage et à l'accompagnement au vieillissement.
- Réaliser une campagne d'information et de recueil de consentement pour la mise en place d'une veille sanitaire ou la transmission des coordonnées aux associations locales.
- Recueillir les coordonnées des aidants afin de sécuriser le contact.
- Favoriser le parcours résidentiel afin d'optimiser l'accès aux services, et de lutter contre la précarisation : inscription de toutes les demandes de mutation au sein des comités trajectoires clients présidés par les directeurs territoriaux.
- Proposer des solutions innovantes telles que la colocation intergénérationnelle ou générationnelle.
- Développer des partenariats locaux et nationaux dans le cadre de l'animation et de la santé, notamment l'événement « Ca bouge avec Vivest », en partenariat avec l'Eté Indien.
- Proposer un panel de solutions visant à réduire les impayés et à permettre le maintien dans les lieux.



Nos réalisations

100% des équipes de proximité formées à l'accompagnement au vieillissement par l'ADMR, Les Petits Frères des Pauvres et le CCAS 54, depuis 2023.

100% des locataires de plus de 70 ans interrogés dans le cadre d'un accompagnement spécifique sénior (veille canicule, pandémie, animations,...).

100% des demandes de mutations étudiées lors des comités trajectoires clients.

Des **événements festifs** pour tous les séniors et sur tous les territoires : « Résidences en fête » ou d'autres moments conviviaux (loto, jeux de société, goûter...).

10 partenariats forts en faveur de l'accompagnement des séniors.

Mise à disposition des **conseillères sociales** dans le cadre de l'impayé et des demandes de mutation.

Accompagner et proposer des services personnalisés



Nos actions

- Lors des réhabilitations en milieu occupé, mandater une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de recenser les besoins des séniors âgés de 65 ans et plus en termes d'équipements et d'accompagnements lors de la phase travaux.
- En cas de demande d'adaptation plus complexe, mandater un ergothérapeute afin de sécuriser au mieux l'occupation du logement et de prévenir les chutes.
- En cas de déménagement, proposer l'accompagnement pour les démarches administratives, la mise en carton, le portage et l'installation.
- Mettre en place un accompagnement renforcé auprès des séniors précaires par le biais des partenaires sociaux et de santé.
- Lutter contre la précarité énergétique, proposer des aides techniques et financières.

Nos réalisations

100% des seniors rencontrés lors des opérations de réhabilitations et accompagnés si besoin.

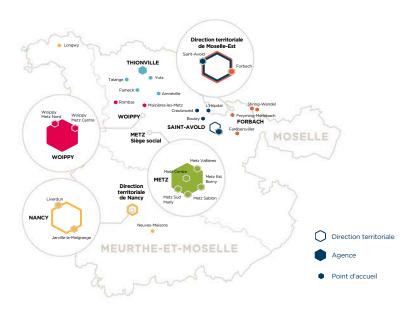
Une convention au service des bailleurs sociaux avec l'association Fondation Bompard pour bénéficier de l'expertise d'ergothérapeutes.

- **3** ateliers écogestes par an afin de réduire la facture énergétique.
- **3** conventions signées avec Soli'Al pour bénéficier d'une enveloppe financière en cas d'accident de la vie ou de la hausse du coût de l'énergie.
- **4** commissions internes par an pour examiner les situations financières les plus fragiles.

Mise en place d'un nouveau partenariat avec l'OHS (Office d'Hygiène Sociale) et expérimentation d'une plateforme digitale de service.



NOTRE PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE



CONTACTEZ-NOUS

09 77 42 57 57

Forbach

6 Place de l'Alma I 57600 Forbach agence.forbach@vivest.fr

Saint-Avold

31 Rue de Montréal I 57500 Saint-Avold agence.saintavold@vivest.fr

Metz

191 Av. André Malraux | 57000 Metz agence.metz@vivest.fr

Woippy

73 Avenue de Thionville I 57140 Woippy agence.woippy@vivest.fr

Thionville

1 Rue de l'Équerre I 57100 Thionville agence.thionville@vivest.fr

Nancy

2 Passage Sébastien Bottin I 54000 Nancy DT54@vivest.fr



Groupe ActionLogement

15 Sente à My - BP 80785 - 57012 Metz Cedex



